Courte chronique d'uniformologie maritime : les seconds maîtres

Évoquons aujourd'hui l'uniforme des seconds maîtres. Selon les époques, ces derniers appartiennent à la maistrance ou non, ce qui a des conséquences sur l'uniforme, parfois identique à celui des matelots, parfois à celui des maîtres.
On l'a vu lors de la dernière chronique, les matelots et quartiers-maîtres ont reçu un premier uniforme réglementaire en 1804 ; il en est de même des seconds maîtres, dont l'uniforme ne va guère se distinguer de celui de ses camarades moins gradés pendant une grande partie du dix-neuvième siècle.
Précisons que les seconds maîtres n'ont pas toujours eu deux galons dorés dits « à lézarde » sur chaque manche, comme aujourd'hui. Pendant la majeure partie de la période étudiée dans cette chronique, ils n'en ont eu qu'un, et pas toujours sur les manches. Ce sont alors les maîtres qui en avaient deux, mais c'est une autre histoire que vous découvrirez dans une prochaine chronique. Pour les plus jeunes d'entre vous, indiquons que, jusqu'en 1974, il y avait deux catégories de seconds maîtres : les seconds maîtres de deuxième classe, à un galon, et les seconds maîtres de 1ère classe, à deux galons. Pour autant, au-delà de cette date, il y eut encore des marins à un seul galon or à lézarde : jusqu'à la fin du service militaire, les appelés promus au grade de second maître « pendant la durée légale » de leur présence sous les drapeaux.

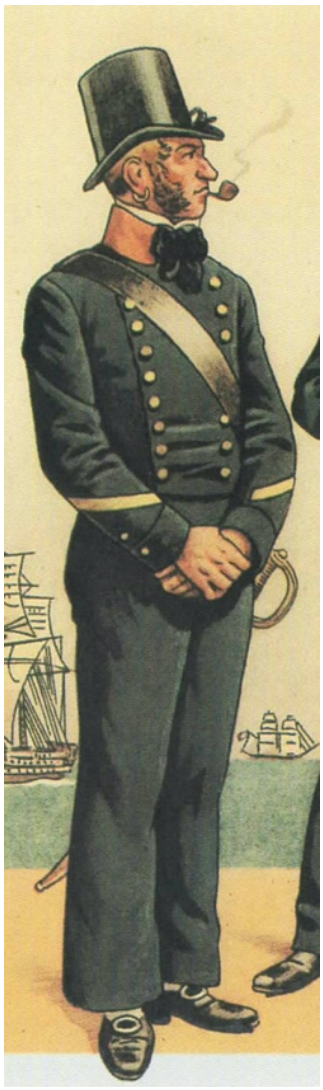

Voici à gauche un second maître timonier dans son grand uniforme défini en 1804. La couleur du collet est alors représentative des différentes spécialités (ici, il est de couleur aurore). Le galon or sur les manches du paletot et le port du sabre « briquet » le distinguent des matelots et quartiers-maîtres.
Le second maître de droite appartient à un des bataillons de la marine créés en 1808, remplacés par les équipages de haut-bord et de flottille en 1810 ; les équipages sont alors « militarisés » à la manière de l'infanterie. Le si peu pratique shako est abandonné en 1811, au moins à bord, à la grande satisfaction de tous. Le galon or des seconds maîtres est alors porté au collet.

Si la Restauration remet en question l'organisation des équipages, c'est essentiellement sur la forme, en passant des équipages de haut-bord aux équipages de ligne en 1822. Au plan de l'uniforme, il y a au bilan assez peu de changements : pattes de collet écarlates et galon sur les manches du paletot en 1824. De 1825 à 1836, le chapeau en feutre verni laisse la place au chapeau-casque, puis au casque à chenille, coiffures bien étranges pour des marins...

Cette période du début de l'uniforme et de ses évolutions si caractéristiques sera à découvrir dans mon futur livre sur les marins de 1789 à 1830.

Sous la monarchie de Juillet (à gauche) et le Second Empire (à droite, à moins que la photo ait été prise au cours des premières années de la décennie 1870), les seconds maîtres portent le chapeau en feutre en grande tenue et le bonnet à houppette en petite tenue. Jusqu'en 1874, les seconds maîtres ne se distinguent des quartiers-maîtres et matelots que par leur galon doré : ils portent comme ces derniers la chemise à col et bas de manches bleus.

En 1874, la chemise à col bleu disparaît du sac des seconds maîtres ; c'est également le cas du paletot qui doit être réintroduit deux ans plus tard, car le port du caban en grand tenue est loin d'être satisfaisant.

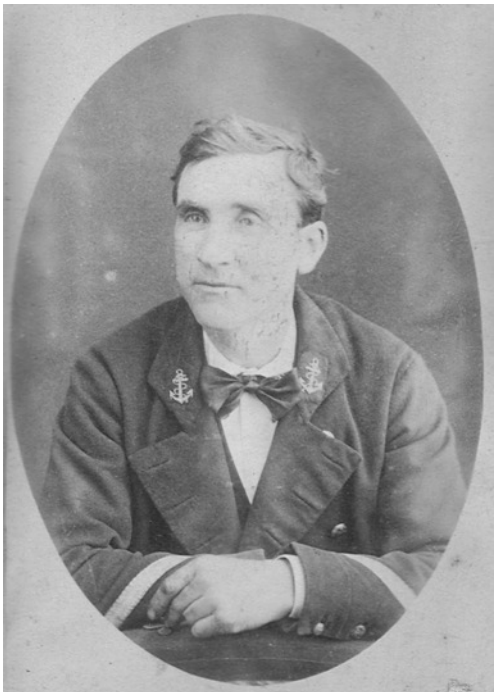

Voici deux seconds maîtres photographiés après 1878.
A partir de 1878, le paletot des seconds maîtres, à la coupe légèrement modifiée, prend le nom de « veste ». Les seconds maîtres ont par ailleurs droit au port de la chemise blanche et de la casquette sans galon en tenue de sortie depuis deux ans. Ils conservent toutefois le bonnet, qui se distingue de celui des quartiers-maîtres et matelots par l'ancre brodée or sur le devant, mais uniquement en tenue de travail, et le chapeau de paille sous les tropiques. A noter que le paletot peut alors être porté ouvert sur le gilet.

A partir de 1890, les seconds maîtres reçoivent une veste à deux rangées de bouton qui remplace le précédent modèle ; elle est toujours portée fermée et boutonnée jusqu'en haut. L'ancre de la casquette qui les coiffe depuis 1876 est brodée directement sur la toque, disposition conservée jusqu'en 1928, année de l'adoption de l'écusson frontal identique à celui que nous connaissons aujourd'hui. Les seconds maîtres mécaniciens sont les derniers à porter le bonnet en tenue de travail, jusqu'en 1896, année à partir de laquelle plus aucun second maître ne porte par ailleurs le chapeau de paille.

La tenue blanche pour l'été et les pays chauds est attribuée aux seconds maîtres en 1902, en même temps que le casque en liège, porté sous les tropiques. Alors apparaissent les premières pattes d'épaule, mais sans l'ancre à l'époque.

Photo prise juste après la première guerre mondiale. La pénurie de matière, en particulier de galon, conduit à adopter pendant quelques années des galons de taille réduite. En haut de la manche, ceux qui ont passé de longs mois au front, ou embarqués dans les zones de guerre, peuvent prétendre au port des chevrons d'ancienneté (nombre en fonction de la durée). La coiffe blanche sur la casquette, portée en été ou sous les tropiques, et qui ne comporte pas d'ancre brodée, existe depuis 1889 pour les officiers mariniers.

La veste à deux rangées de boutons est remplacée par un modèle de veston de confection plus simple, à une seule rangée de boutons en 1918. Ce second maître en tenue panachée porte la casquette à écusson frontal adoptée pour les officiers mariniers en 1928.

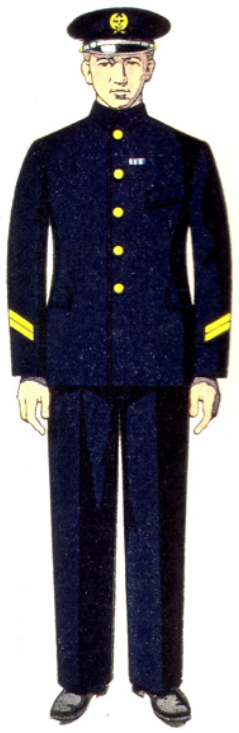

Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le veston reste droit et à col fermé. Le veston à coupe croisée et col ouvert n'est adopté pour les seconds maîtres qu'en 1939, ce qui explique ce dessin de Babu de 1938

Nous nous situons ici après la guerre. Outre par la fourragère attribuée à son unité, ce second maître timonier ne se distingue de ses anciens de 1939 que par son insigne de spécialité, qui est porté sur la manche droite et relève d'une disposition adoptée en 1946

Et voici un second maître aujourd'hui. Mise à part la texture et la couleur de ses effets (qui sont plus clairs – les anciens effets étaient presque noirs – et comportent moins de laine), rien ne le distingue vraiment du marin de 1939, preuve du caractère indémodable de la coupe de notre bel uniforme.

© VAE (2S) Éric Schérer. 2021